ASSOCIATION
DU CHABLAIS

Association du Chablais
Assemblée Générale du mercredi 11 juin 2025 à 19h00
Swiss Vapeur Parc au Bouveret

Présent-e-s : 36 membres

Excusés : 43 membres, dont 12 communes, 28 membres individuels et 3 entreprises

1. Bienvenue

M. Sébastian Imesch, Président de l'Association du Chablais (ci-après AdC), souhaite la bienvenue aux personnes présentes à cette 54ème Assemblée Générale (ci-après AG). Il n'y a pas de modifications à l'ordre du jour.

Le Président excuse l'absence de la Municipalité de la Commune de Port-Valais et profite de cette occasion pour la remercier de sa participation à l'apéritif dînatoire qui suivra cette assemblée.

Il remercie également le Swiss Vapeur Parc, Mme Patricia Richard, pour la mise à disposition de cette magnifique salle ainsi que pour les cadeaux offerts à nos membres présents.

2. Procès-verbal de l'assemblée du 5 juin 2024 à Ollon

Selon décision de l'AG, le procès-verbal (PV) n'est plus imprimé, mais il est toutefois consultable sur notre site internet.

La lecture du PV de l'Assemblée Générale du 5 juin 2024 n'est pas demandée.

Le PV est adopté à l'unanimité.

3. Rapport du Président

M. Sébastian Imesch présente les activités de l'Association du Chablais durant l'année écoulée. Le comité s'est réuni trois fois en 2024. Les Présidents, M. Sébastian Imesch, Président de l'AdC et du TdC, ainsi que M. Laurent Rimet, Président du CA de Radio Chablais SA et RCR Publicité SA, ont également participé aux 4 séances du Conseil d'administration de Radio Chablais SA et RCR Publicité SA, ainsi qu'à leur Assemblée Générale.

❖ Journée des citoyens

La 21ème Journée des Citoyens s'est déroulée à la Foire du Valais à Martigny, le 28 septembre 2024. Environ 60 personnes étaient présentes pour le verre de l'amitié, suivi de l'apéritif dînatoire offert par Radio Chablais qui fêtait leur 40ème anniversaire.
Les membres ont pu profiter d'une visite libre de l'exposition.

Ce fut un moment agréable et convivial, très apprécié par tous les participants.

❖ Carte de citoyen

Le Président présente la carte de citoyen, identique dans le format à celle de l'année précédente. Cette année, les membres de l'AdC ont pu bénéficier de rabais dans 27 sites touristiques, culturels ou sportifs partenaires. Les réductions peuvent être consultées sur le site internet de l'AdC.

❖ Communications

- L'AdC a communiqué à travers une campagne publicitaire sur Radio Chablais, qui se composait de passages de spots publicitaires. De plus, un teaser a été réalisé. Il se trouve sur notre site internet.

- De nouveaux membres pouvaient également s'inscrire via leur inscription aux étapes du Tour du Chablais, en bénéficiant d'un rabais de 10%.

- Le Président rappelle notre site internet www.association-chablais.ch, où les membres peuvent retrouver toutes les informations sur les activités de l'AdC, ainsi que les liens vers les sites respectifs du Tour du Chablais et de Radio Chablais.

- Une réflexion sur les réseaux sociaux est en cours de développement en collaboration avec le Tour du Chablais.

- Le comité a participé à la distribution des prix souvenirs aux coureurs lors de la dernière étape du Tour du Chablais.

- Le Président a effectué divers contacts et rencontres dans le but d'acquérir de nouveaux membres pour l'AdC (entreprises et privés).

4. Comptes 2024 de l'Association du Chablais, rapport de l'organe de contrôle et adoption

M. Sébastian Imesch présente et commente les comptes 2024. Les comptes étant disponibles sur demande, il demande s'il y a des questions. Aucune question n'est posée.

Il passe ensuite à la lecture du rapport de l'organe de révision, FiduSwiss SA, M. Etienne Ansermoz étant excusé.

Le contrôle constate que la comptabilité concorde avec les comptes et recommande à l'assemblée d'approuver les comptes présentés.

Le Président soumet à l'approbation de l'Assemblée le rapport du Président, ainsi que les comptes 2024. **Tous deux sont approuvés à l'unanimité.**

L'assemblée générale accepte les comptes 2024 tels que présentés et donne décharge aux membres du comité pour leur activité pendant l'exercice écoulé

5. Budget 2025

M. Sébastian Imesch présente le budget 2025.

Le budget est présenté à titre informatif et n'est pas soumis à l'approbation de l'assemblée.

Mise en place d'un règlement d'attribution de fonds :

Le Président souligne que le comité a élaboré un règlement relatif à l'attribution de fonds, qui entrera en vigueur dès 2025. Ce règlement prévoit la redistribution de fonds à un public cible. La gestion et la mise en œuvre de ce règlement relèvent de la compétence du comité. Le règlement sera consultable sur notre site internet.

6. Modifications des statuts

Le Président rappelle l'article 12 des statuts :

« Le Comité se compose de 11 à 13 membres choisis de manière à assurer une équitable représentation des régions et des milieux intéressés. Les préfets et le président de Chablais Région, en font partie de droit.
II s'organise lui-même et désigne le vice-président, le secrétaire et le trésorier, les deux derniers mandats pouvant être réunis.
Si le président est issu du Chablais valaisan, le vice-président sera choisi parmi les membres issus d'une autre région du Chablais et réciproquement. »

Proposition du comité de modifier cet article selon les points ci-dessous :

- Diminution de la composition des membres,
- Le Directeur de Chablais Région a été nommé comme membre représentant au sein du comité,
- Le Président de Radio Chablais SA et RCR Publicité SA doit être cité comme membre de droit,
- Les sous-préfets doivent être cités comme membres de droit.

Il est par conséquent proposé de modifier l'article 12 des statuts comme suit :

« Le Comité se compose de **9** à 13 membres choisis de manière à assurer une équitable représentation des régions et des milieux intéressés. Les préfets **(ou les sous-préfets)**, le président de Chablais Région **(ou son directeur)**, **ainsi que le Président du Conseil d'Administration de Radio Chablais SA et RCR Publicité SA**, en font partie de droit.
II s'organise lui-même et désigne le vice-président, le secrétaire et le trésorier, les deux derniers mandats pouvant être réunis.
Si le président est issu du Chablais valaisan, le vice-président sera choisi parmi les membres issus d'une autre région du Chablais et réciproquement. »

Ces propositions sont acceptées à l'unanimité.

7. Admissions / Démissions

- 561 membres individuels (+26)
- 29 commerces, raisons individuelles, clubs et associations (-6)
- 30 entreprises (+7)
- 28 communes

8. Montants des cotisations

Le comité de l'AdC propose de maintenir inchangé les montants des cotisations, soit :

• Membres individuels	CHF	20.-
• Associations, raisons individuelles	CHF	100.-
• Entreprises	CHF	200.-
• Communes	CHF	300.-

La proposition est admise à l'unanimité.

9. Elections statuaires

Le Président annonce une démission au sein du comité de l'Association :

- M. Régis Joly (membre de droit et Préfet du district d'Aigle)

Remplacée par :

- M. Nicolas Croci Torti (membre de droit et Préfet du district d'Aigle)

Le comité propose un nouveau membre chargé de la communication et déjà membre au TdC :

- M. Pierre Birbaum, membre

Dès ce jour, le comité de l'AdC se composera des personnes suivantes :

Membres de droit :

- **Préfet(e) du district d'Aigle**
  M. Nicolas Croci Torti, dès le 01.07.2025
- **Préfet(e) du district de Monthey**
  M. Alphonse-Marie Veuthey
- **Sous-Préfet(e) du district de Saint-Maurice**
  Mme Christiane Rey-Jordan
- **Président CA RCSA et RCR Publicité SA**
  M. Laurent Rimet
- **Directeur Chablais Région**
  M. Norbert Zufferey

Membres ordinaires :

- M. Pierre Birbaum, membre et responsable communication,
- Mme Kirsten Bovay Fracheboud, membre et secrétaire-caissière Association du Chablais
- Mme Viviana Da Silva, membre
- M. Sébastian Imesch, membre et Président Association du Chablais
- Mme Cécile Pittex, membre
- M. Yvan Vouillamoz, membre et Président du Tour du Chablais

10. Election de l'organe de contrôle

M. Imesch propose à l'assemblée d'attribuer le mandat de révision des comptes à la société **Kunzle Fiduciaire et Gérance SA**, M. Olivier Morisod, basée à Monthey.

Il s'agit de confier à cette société la tâche de procéder à la révision des comptes de l'exercice écoulé, conformément aux dispositions légales en vigueur.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

11. Informations sur les activités de Radio Chablais SA et de RCR publicité SA

M. Florian Jeanneret présente une vidéo des activités des deux entités pour l'année 2024. Il rappelle à l'assemblée que l'Association du Chablais détient la majorité du capital-actions, puis fait une brève présentation des comptes 2024 et du budget 2025.

M. Imesch remercie M. Florian Jeanneret et son Président pour les cordiaux rapports entre l'AdC, Radio Chablais SA et RCR Publicité SA.

12. Tour du Chablais 2024

Le Président du comité d'organisation du TdC, M. Yvan Vouillamoz, prend la parole pour faire un résumé de l'édition passée :

- De manière générale, tout s'est bien déroulé. Les sociétés organisatrices ont bien joué le jeu et ont été très professionnelles. Il rappelle que les sociétés organisatrices touchent une somme de l'AdC et qu'elles encaissent les revenus des repas et des boissons.
- La moyenne des participants pour 2024 s'est élevée à environ 1'200 coureurs. Pour 2025, on dépasse les 1'400.
- Le TdC a soutenu comme à l'accoutumée une association grâce aux dons des coureurs lors des inscriptions.
- Le comité essaie de toujours avoir une alternance de 3 étapes en terre vaudoise et 3 étapes en terre valaisanne, mais cela dépend parfois des candidatures.
- Lors de l'inscription, les coureurs peuvent devenir membres de l'AdC.
- Dans 2 ans, le TdC fêtera ses 40 ans. De belles surprises seront au programme pour célébrer cet anniversaire exceptionnel. Il invite déjà les membres présents à venir participer à cette fête.
- Le Président remercie encore et encore Radio Chablais pour la collaboration précieuse durant ces 6 étapes. Grâce à son équipe, de très belles vidéos et images ont pu être réalisées. Merci infiniment pour son soutien !

Le comité d'organisation élargi est composé de :

- M. Yvan Vouillamoz, Président et sponsoring
- M. Pierre Birbaum, communications et promotion
- Mme Sandrine Cottier, inscriptions, dossards et t-shirts
- M. Frédéric Delodder, sanitaires et parkings
- M. Sébastian Imesch, speaker
- M. Claude-Alain Melly, zone départs-arrivées
- M. Garry Perret, inscriptions sur sites
- M. Antonio Santos, photographe
- M. Julien Veyrand, directeur de course et sécurité

13. Divers et propositions individuelles

Procès-verbal :

Les membres souhaitant recevoir le procès-verbal par courrier ou par mail peuvent faire la demande à notre secrétaire à info@association-chablais.ch.

Journée du citoyen :

Cette année, la journée du citoyen se déroulera le samedi 11 octobre 2025. Des détails seront communiqués ultérieurement par courrier.

Prochaine AG :
Notre prochaine Assemblée Générale sera fixée dans le courant du mois de juin 2026, sise sur une commune chablaisienne vaudoise.

Fin de mandat – Président :
M. Sébastian Imesch informe l'assemblée de sa démission du comité lors de la prochaine AG en 2026.

Le Président remercie chaleureusement les personnes présentes pour leur attention, leur fidélité et leur précieux soutien à l'AdC.

La séance est levée à 20h10.

Association du Chablais

Sébastian Imesch, Président

Kirsten Bovay Fracheboud, Secrétaire

Monthey, le 11 juin 2025.